

Rapport financier 2007 du Trésorier

Assemblée générale du 16 février 2008.

**Rapport financier de Monsieur Philippe COUILLET, Trésorier,
relatif à l'année 2007.**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis,

Voici mon exposé relatif aux comptes de l'association *Les « Oublié(e)s » de la Mémoire* pour l'exercice écoulé.

Vous savez que la gestion financière est parfois ingrate mais n'en est pas moins un passage obligé pour le bon fonctionnement de toute entreprise humaine, et notre association en est une.

Nous vous avons distribué en début de Congrès, le compte de résultat de l'exercice 2007 ainsi que le bilan au 31 décembre 2007.

Comme vous allez pouvoir le constater, ces documents sont équilibrés.

Les recettes sont légèrement supérieures aux dépenses et nous observons un excédent de 3,26 €.

Le montant total des dépenses de gestion courante s'élève à 1715,74 € et les recettes sont d'un montant total de 1719 €.

Cette année les charges courantes ont augmenté de 91,70 €

Les frais de fonctionnement, notamment les fournitures administratives ont diminué de moitié.

Cette année le poste de voyages et déplacements a vu le jour avec un montant de 186 €, pour le déplacement de nos portes-drapeaux et du chargé du Protocole. Une grande partie de ce poste a été compensée par le compte Produits exceptionnels. Celui-ci réalisé par la collecte faite auprès des associations LGBT pour le financement de la gerbe et l'organisation des cérémonies de mémoire que nous organisons à Toulouse et Marseille.

Le poste Missions/Réceptions, comprenant essentiellement cette année les achats de gerbes, a diminué grâce à nos fournisseurs qui nous ont accordés des remises, en soutien de nos actions.

Les cotisations (liées à la vie statutaire) correspondent au Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe et la L.G.P. de Montpellier.

En ce qui concerne les recettes, il est à noter la progression du compte Cotisations personnes physiques qui représentent une augmentation du nombre d'adhérents au nombre de 10.

Je vous propose de voir le rayonnement de l'association en France avec le détail du nombre d'adhérents.

Pour les dons, une diminution se fait sentir.

Pour autant nous tenons à remercier nos partenaires pour l'année 2007 qui sont : *CONNECTION*, *ATTITUDE TRAVELS*, *l'ARTISTIK BAR* (Toulouse) et *la Brasserie LES DANAIDES* (Marseille).

Nous remercions également les adhérents qui ont souvent arrondi le montant de leur cotisation.

Je ferais une digression en parlant de l'année 2008, mais nous nous devons de souligner le grand soutien financier que nous venons d'obtenir en ce début d'année de la part de nos amies Les Sœurs de la Perpétuelle Indulgence, pour un montant de 500 €. Elles ont en effet accepté de répondre favorablement à notre projet pour notre participation au Séminaire de Mémoire en 2008, organisé par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation en Alsace, afin de s'investir dans la transmission de la mémoire de la déportation et parfaire notre connaissance du nazisme et du système concentrationnaire en général dans sa double destination. L'objectif est de pouvoir intervenir dans le milieu scolaire sur la déportation pour motif d'homosexualité, tout en ayant une connaissance suffisante sur la déportation en général et parfaire cette transmission sans qu'une catégorie de déportés soit oubliée. Nous les en remercions très chaleureusement.

La question se pose pour les produits exceptionnelles qui voit une chute de 81%. La réponse est simple l'an dernier nous avons comptabilisé la valeur de nos 4 drapeaux qui sont aujourd'hui à notre actif pour un montant de 3411.80 €

Mis à part notre actif immobilisé important, notre actif circulant - la trésorerie - est faible et nous n'avons pas de fond de fonctionnement suffisamment important pour de nouvelles actions.

Notre endettement est toujours conséquent.

Nous avons toujours une dette envers la L.G.P. de Marseille. Je fais un rappel toutefois pour ceux et celle qui ne connaisse pas cette situation financière.

La L.G.P. de Marseille est l'association fondatrice qui nous a soutenus quand nous étions une association de fait de 2003 à 2005. En 2005, nous avons eu une existence juridique qui devait nous permettre de faire des demandes de subventions mais seulement après une

année comptable de fonctionnement complète. La LGP nous a aidés alors, encore une année et ne pouvant pas nous faire don de cette avance, pour leur équilibre budgétaire, nous avons placé cette dette au Passif du Bilan.

La LGP nous laisse rembourser cette somme sans date butoir. Nous essayons de régler cette situation en fonction de nos possibilités financières. Aujourd'hui la dette s'élève à 581,82 €, montant qui a diminué grâce aux dons fait par notre adhérent et ami, Jean-Claude C., que nous remercions chaleureusement. Ce ne peut et doit-être une solution durable.

D'autant plus que s'ajoute à cette dette, les avances faites par les membres du conseil d'administration pour faire face à des besoins indispensables au bon déroulement des actions entreprises.

Le montant des avances s'élève à 462,68 €.

Pour l'année 2008, Jean-Marc ASTOR, notre président, a rencontré les institutions locales dont nous dépendons. Chacune d'entre-elles lui a affirmé qu'ils soutiendraient nos demandes de subventions pour le fonctionnement de l'association mais aussi pour des opérations exceptionnelles.

Nos dossiers de demandes sont en cours d'études par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et de la Ville de Marseille.

Nous avons fait preuve malgré tout de sérieux et de stabilité dans nos dépenses.

Je pense que pour 2008, nous verrons notre situation financière s'améliorer considérablement.

Le futur Conseil d'Administration continuera dans cette voie.

Je reste à votre disposition pour toutes vos questions.

Je vous remercie de votre attention.

